

Rapport annuel 2021

Formation continue des médecins
et psychologues du trafic

The image shows a person in a white lab coat holding a tablet. The tablet displays a website with the following content:

Évaluation de l'aptitude à la conduite
chez des médecins et psychologues du trafic • medtraffic.ch / psytraffic.ch

DE FR IT MENU

Médecins / psychologues / Recherche de cours

Cours de formation continue pour médecins

Les médecins pourront trouver ici le cours de formation continue correspondant à leur profil d'exigence pour les évaluations de l'aptitude à la conduite:

Définissez les critères de votre cours:

Type de formation:

Niveau de formation:

LANCER LA RECHERCHE

Centre Suisse de formation pour les expertises en aptitude à la conduite automobile

Société Suisse de Médecine Légale SSML

Société Suisse de Psychologie de la Circulation

info@medtraffic.ch
Conditions générales
Déclaration de confidentialité
Impressum

Préambule

Durant l'exercice écoulé, l'Association des services des automobiles (asa) a poursuivi la mise à jour et la modernisation de la base de données «SARI fmp» utilisée dans toute la Suisse ainsi que du site Internet «medtraffic.ch».

En avril 2021, la société suisse de médecine légale (SSML) a commencé à proposer sa nouvelle offre de cours de rafraîchissement. 1646 médecins ont déjà suivi ce cours de formation continue. En raison de la situation particulière liée à la pandémie de COVID-19, les cours ont également été proposés en enseignement à distance. Le corps médical l'a beaucoup apprécié aussi parce que cela permettait d'éviter les temps de trajet aller et retour.

Au premier trimestre 2021, plusieurs cantons ont informé l'asa qu'en raison de la pandémie, de nombreux médecins titulaires d'une autorisation de niveau 2 n'avaient pas de plage horaire libre pour participer aux cours de formation continue dans le domaine FMP. Ils craignaient de perdre leur agrément. Cette problématique a été traitée par l'asa en étroite collaboration avec l'Office fédéral des routes (OFROU). Une solution valable pour toute la Suisse a rapidement été trouvée avec une décision de l'OFROU de prolonger l'agrément niveau 2 des médecins.

Prolongation de l'agrément niveau 2 des médecins (Autorisation d'effectuer des examens de contrôle de candidats pour les catégories de véhicules supérieures)

En raison de la pandémie de COVID-19, de nombreux médecins ont été occupés à traiter des patients ou ont été impliqués dans la réalisation de la campagne nationale de vaccination. Pendant cette période, il leur a parfois été impossible de suivre leurs cours de formation continue pour les examens de médecine du trafic.

Au total, 362 médecins du trafic disposant d'une autorisation de niveau 2 auraient perdu leur autorisation au 30.06.2021. Une solution a dû être trouvée pour eux à l'échelle nationale.

En collaboration avec l'OFROU, l'asa a rapidement abordé le problème et l'office fédéral a immédiatement réagi par une décision correspondante. Par cette décision, les médecins concernés avaient jusqu'au 31 décembre 2021 pour suivre la formation continue nécessaire. Si les médecins concernés omettaient de suivre un cours de formation continue ou de remise à niveau pendant le délai prolongé pour leur renouvellement du niveau, leur autorisation de niveau 2 n'était plus valable.

Il est possible de consulter la [décision officielle de l'OFROU concernant la prolongation de l'agrément pour les médecins de niveau 2 pour les examens de médecine du trafic.](#)

Explication du principe des niveaux

Les médecins du trafic qui souhaitent procéder aux évaluations de médecine du trafic doivent être formés en conséquence. Un modèle en 4 niveaux s'applique:

- **Niveau 1:** médecins avec les modules 1–3 ou avec autodéclaration, effectuent les examens auprès des personnes âgées.
- **Niveau 2:** médecins avec les modules 4–5, effectuent les examens de contrôle chez les candidats aux catégories de véhicules les plus élevées.
- **Niveau 3:** médecins avec le module 6, effectuent les examens pour les candidats avec un handicap physique, les blessés après accident ou les personnes ayant une maladie grave ainsi que les deuxièmes examens chez les personnes âgées.
- **Niveau 4:** médecins du trafic SSML, réalisent les examens en cas de doute sur l'aptitude à la conduite.

Les exigences fixées pour les médecins augmentent de niveau en niveau. Les médecins souhaitant réaliser des évaluations d'aptitude à la conduite doivent se perfectionner en conséquence.

Les psychologues souhaitant réaliser des évaluations de psychologie du trafic ont besoin du titre «Psychologue spécialiste en psychologie de la circulation FSP, option diagnostic» ou d'un titre équivalent reconnu par la société suisse de psychologie de la circulation (spsc).

Cours de rafraîchissement

Depuis juillet 2020, les médecins peuvent s'inscrire à un cours de rafraîchissement sur www.medtraffic.ch. Les premiers cours de rafraîchissement d'une demi-journée ont eu lieu en avril 2021. Les cours de formation continue réguliers durent une journée entière et abordent les sujets plus en détail.

Aperçu de possibles cours de rafraîchissement:

Le médecin est titulaire:	Nécessaire pour obtenir l'agrément pour les cinq prochaines années:
Du niveau 1	Rafraîchissement Niveau 1 ou autodéclaration
Du niveau 1+2	Rafraîchissement Niveau 1+2
Du niveau 1+2+3	Rafraîchissement Niveau 1+2+3

Les médecins peuvent suivre un cours de rafraîchissement au plus tôt un an avant l'échéance de leur agrément et au plus tard un an après l'échéance de leur agrément.

Sans le renouvellement dans les délais de la reconnaissance du niveau avec une formation continue correspondante, le médecin ne peut plus effectuer d'examen de médecine du trafic. Veuillez noter que les médecins souhaitant acquérir de nouveau l'agrément, doivent recommencer la formation continue au niveau 1 (via l'autodéclaration et/ou un cours de formation continue).

Cours de rafraîchissement 2021

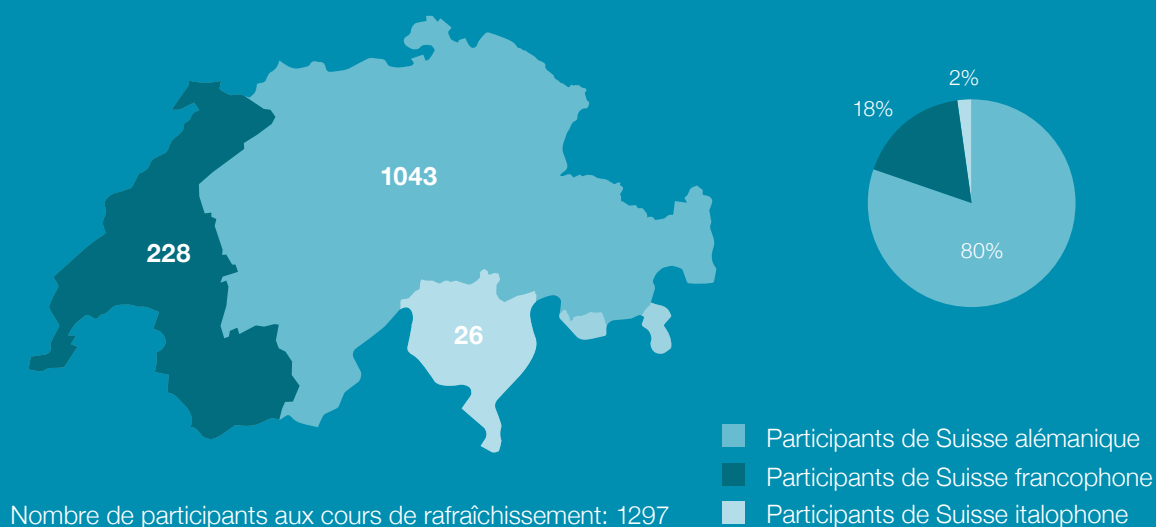
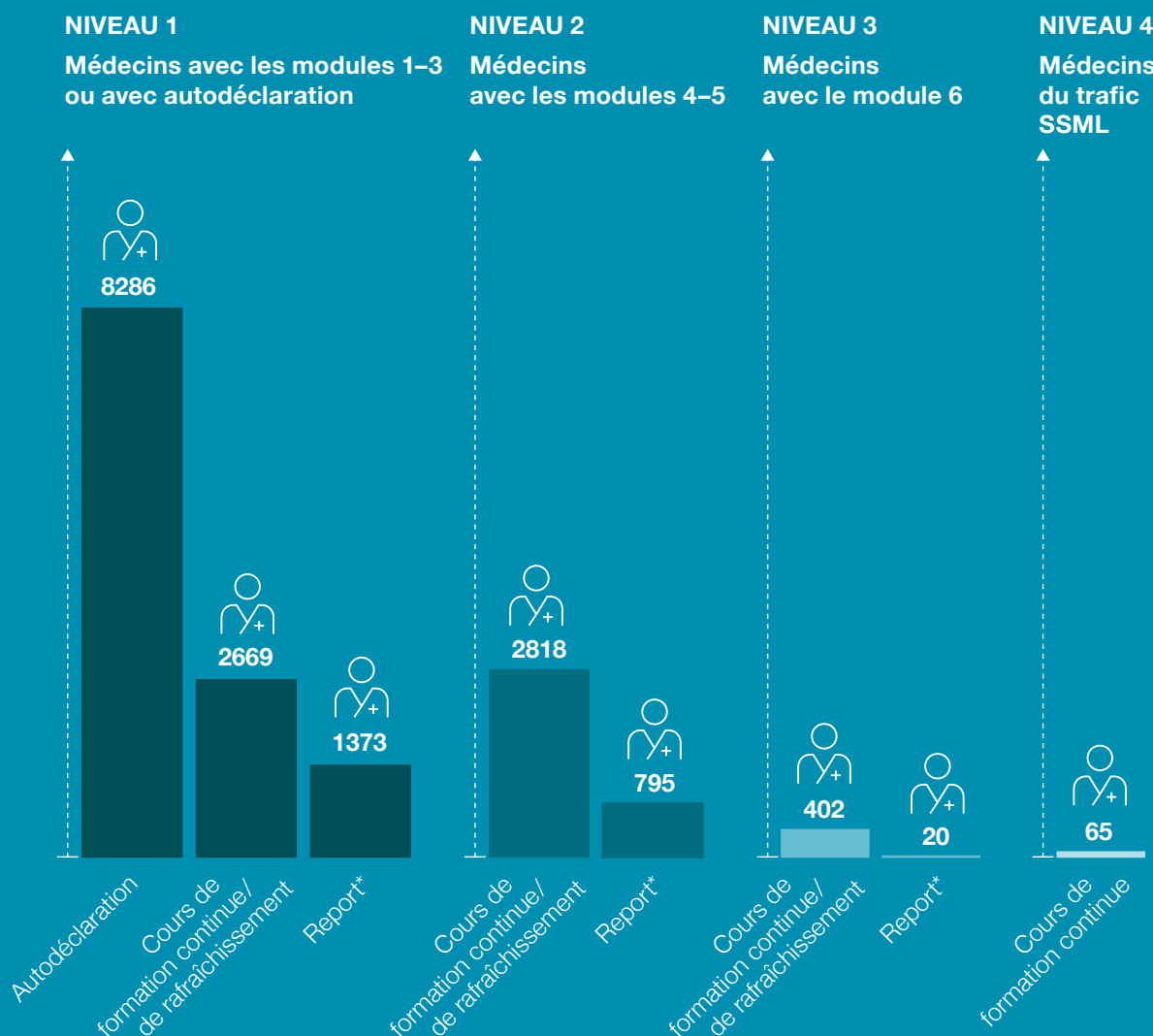


Fig. 1: nombre de participants aux cours de rafraîchissement par région linguistique (Source: SARI fmp; état au 31.12.2021)

Nombre de médecins par niveau



* **Explication report:** tous les médecins ayant suivi un cours dans la période comprise entre le 01.07.2010 et le 01.07.2016 ont eu un report*. Le report du niveau de formation continue est valable cinq ans. Par conséquent, ces reports étaient valables jusqu'au 30.06.2021.

Fig. 2: Répartition des agréments par niveau (Source: SARI fmp; état au 31.12.2021)

asa – mars 2022

EDITEUR

Association des services des automobiles
Thunstrasse 9, 3005 Berne
www.asa.ch

asa

ASSOCIATION DES SERVICES DES AUTOMOBILES
VEREINIGUNG DER STRASSENVERKEHRSÄMTER
ASSOCIAZIONE DEI SERVIZI DELLA CIRCOLAZIONE